

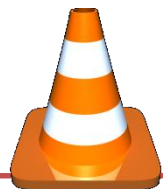


L'ASSR au collège

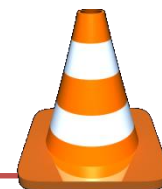


Attestation Scolaire de
Sécurité Routière





Qu'est-ce que l'ASSR



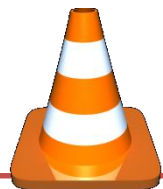
ASSR : Attestation Scolaire de Sécurité Routière

Les élèves entrant en classe de 6e ont acquis à l'école primaire des connaissances et des comportements validés par l'attestation de première éducation à la route (APER).

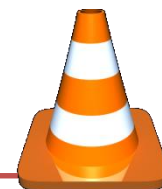
Au collège, l'éducation à la sécurité routière est finalisée par la préparation des deux attestations scolaires de sécurité routière (ASSR) de niveaux 1 et 2.

Les deux niveaux de l'ASSR sont indépendants. Il n'est pas obligatoire d'avoir été reçu au 1er niveau pour se présenter au second niveau. Posséder le 2ème niveau ne donne pas le 1er niveau et ne le remplace pas. L'ASSR de 1er niveau constitue la partie théorique du brevet de sécurité routière.





ASSR niveau 1

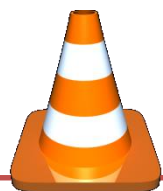


- ASSR Niveau 1 est organisé :

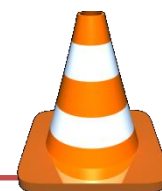


- pour les classes de 5ème et de niveau correspondant
- pour les élèves qui ont échoué précédemment.
- L'ASSR 1 est obligatoire pour l'obtention du BSR.





ASSR niveau 2



- ASSR Niveau 2 est organisé :

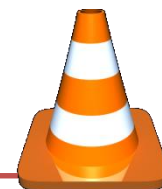


- pour les classes de 3ème et de niveau correspondant
- pour les élèves d'autres classes qui atteignent l'âge de 16 ans au cours de l'année civile
- pour les élèves qui ont échoué précédemment.
- L'ASSR 2 est obligatoire pour l'obtention du permis de conduire des catégories A et A1 (motocyclette), B (et AAC) et B1 (permis quadricycle lourd à moteur).



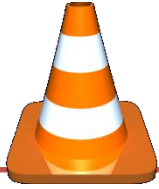


L'examen

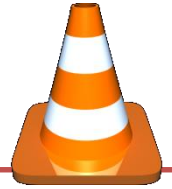


- L'examen aura lieu début mars 2015.
- Chaque épreuve se présente sous la forme de 20 séquences vidéo illustrant des questions à choix multiples.
- Pour répondre aux questions vous disposerez d'un boîtier de vote
- Les élèves ayant obtenu au moins la note de 10/20 à l'épreuve se voient attribuer l'ASSR correspondante.
- Un élève recalé à l'examen peut se présenter à l'épreuve de rattrapage. Cette session aura lieu avant fin mai 2015.





L'examen

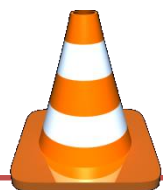


- Après la réussite à cet examen, les élèves se verront remettre un diplôme.

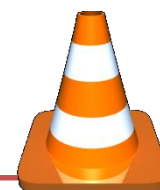


- Ce diplôme devra être conservé et fourni à l'auto-école lors des différentes épreuves (BSR et permis)





Les thèmes abordés



- Les piétons



- Les cyclistes



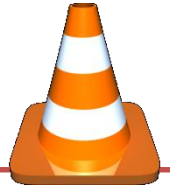
- Les cyclomotoristes



- Les passagers



Les panneaux routier

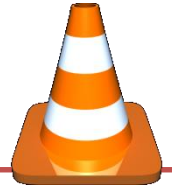


Chaque panneau à une forme, une couleur spécifique et indique une information essentielle à votre sécurité :

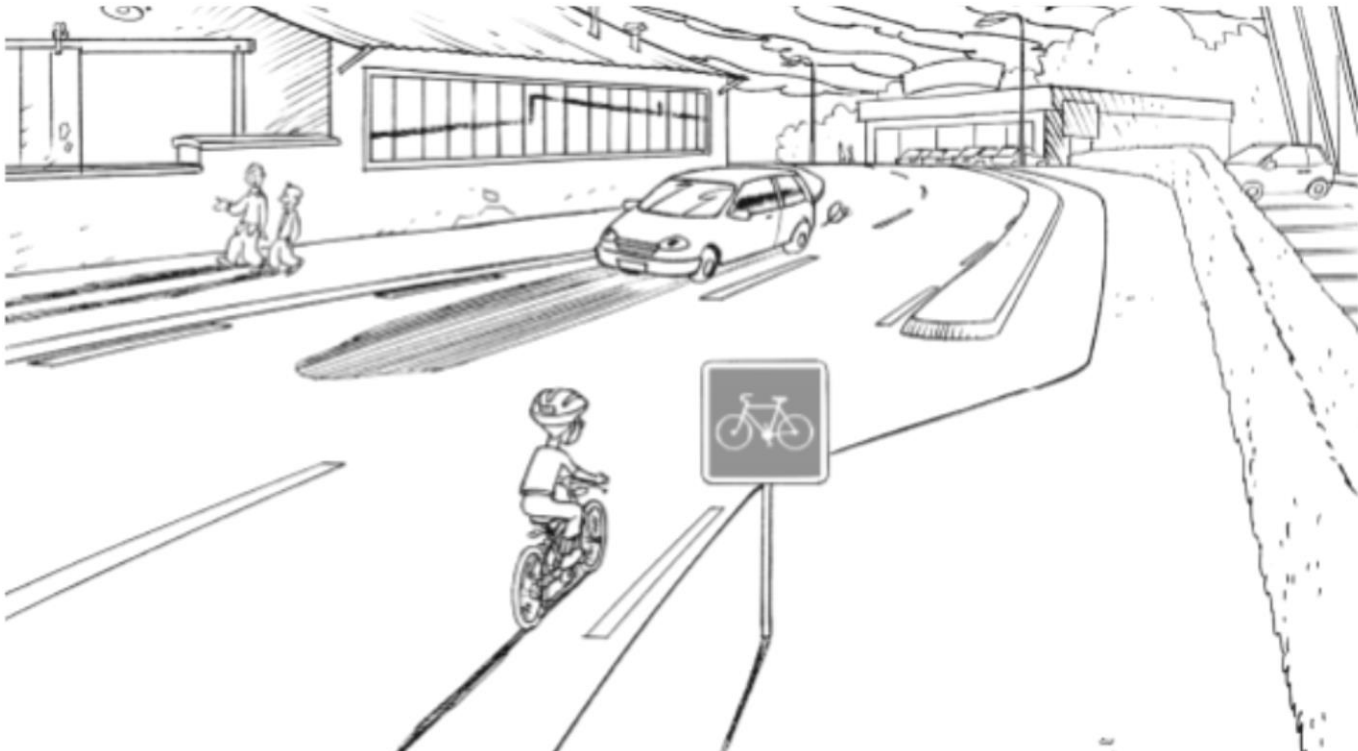
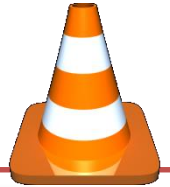
- Les signalisations de direction
- Les signalisations d'indication
- Les signalisations temporaires
- Les signalisations de danger
- Les signalisations d'intersection et de priorité
- Les signalisations d'interdiction
- Les signalisations d'obligation
- Les signalisations de zone
- Les panonceaux



Les panneaux routier



Les panneaux routier



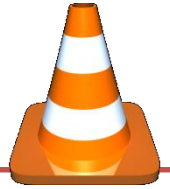
Dans cette situation le cycliste:

- Peut continuer à circuler sur la chaussée.
- Doit rouler sur la piste cyclable.
- Sera plus en sécurité sur la piste cyclable.
- Peut rouler sur la piste cyclable ou sur la chaussée.

Vrai	Faux
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>



Les piétons

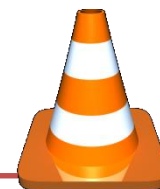


La route est un espace collectif partagé où tous les usagers (automobilistes, deux-roues, piétons) sont soumis à l'obligation du respect du Code de la route.

Au même titre que les autres usagers, les piétons doivent observer les règles du Code de la route. S'ils ne les respectent pas, ils encourrent une amende de première classe de 4 €.

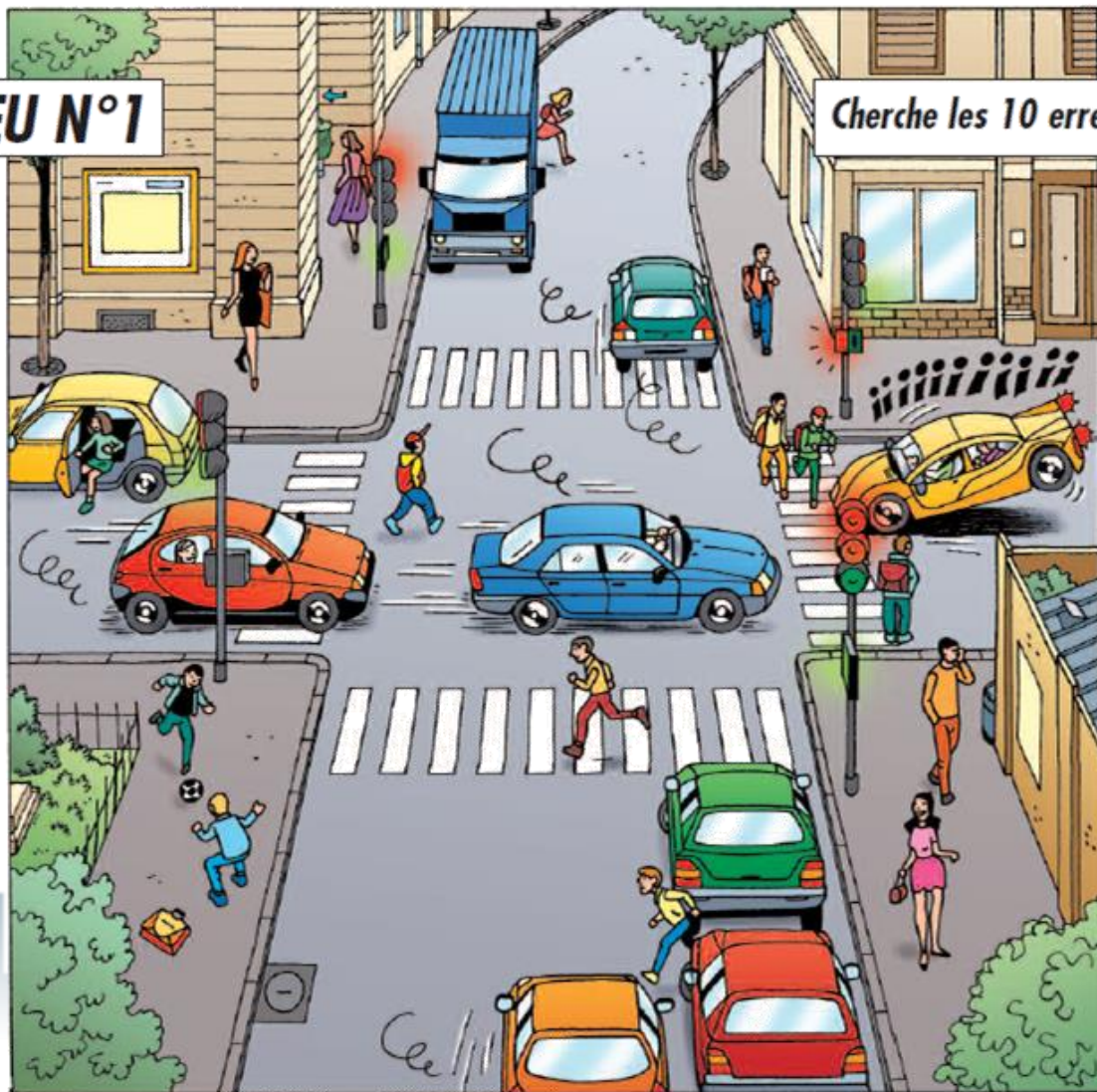


Les piétons

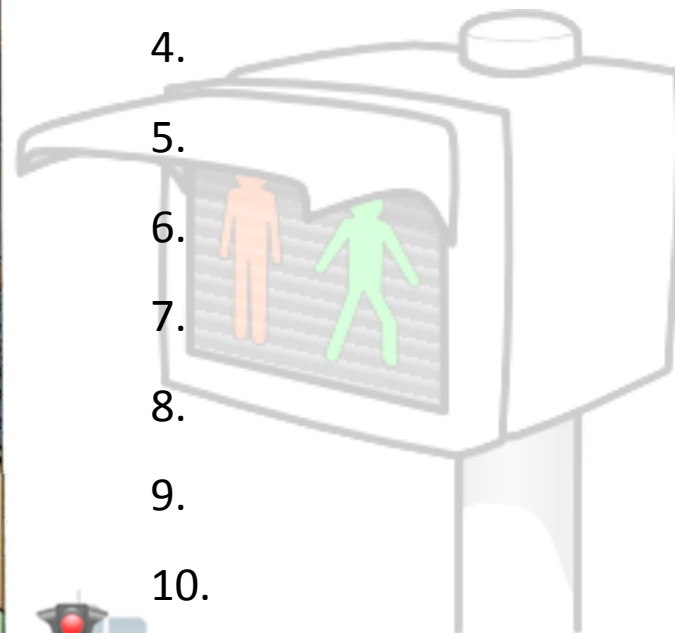


JEU N°1

Cherche les 10 erreurs

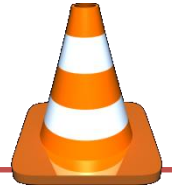


- 1.
- 2.
- 3.
- 4.
- 5.
- 6.
- 7.
- 8.
- 9.
- 10.





Les cyclistes

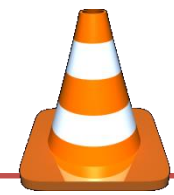


Le cycliste, tout comme l'automobiliste, doit appliquer les règles du Code de la route qui garantissent sa sécurité et celle des autres usagers. Pour rouler en toute sécurité, le cycliste doit impérativement disposer d'un vélo en bon état, bien équipé et surtout connaître et appliquer les règles élémentaires de déplacement, en ville et hors agglomération, de jour, comme de nuit.

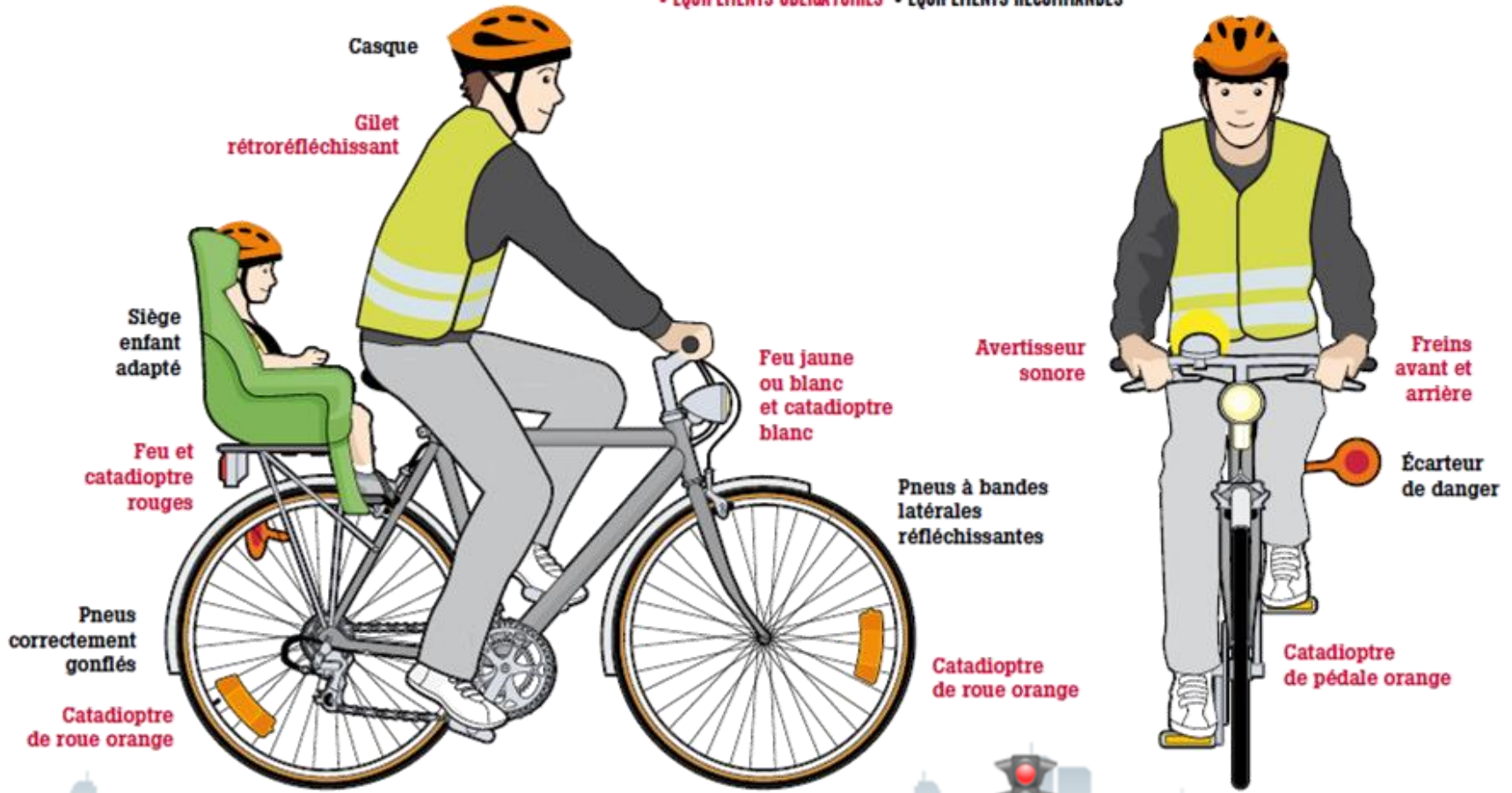




Les cyclistes



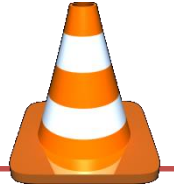
• ÉQUIPEMENTS OBLIGATOIRES • ÉQUIPEMENTS RECOMMANDÉS



A une intersection ne vous positionnez jamais le long d'un camion ou d'un bus, en dehors du champ de vision du conducteur. Faites -vous voir.



Les cyclistes



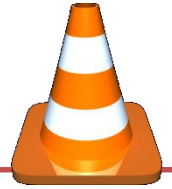
Dans cette situation, la cycliste qui longe la file de véhicules en stationnement :

- Est en sécurité.
- Voit bien la voiture qui arrive à sa droite.
- Devrait ralentir.
- Devrait s'écarter du camion.

Vrai	Faux
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>



Les cyclomotoristes



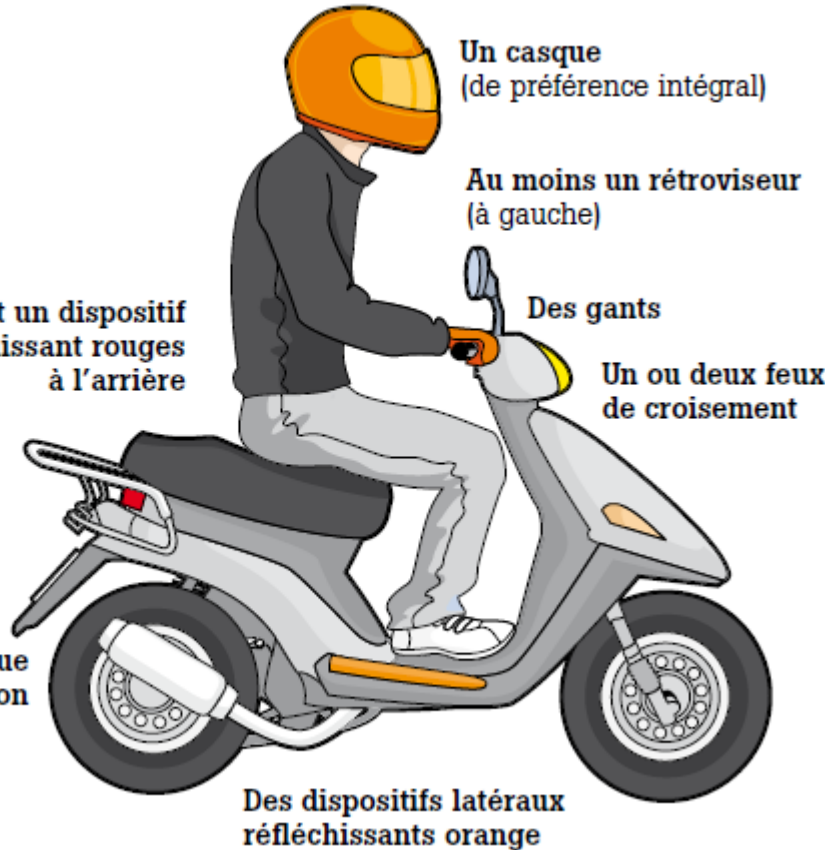
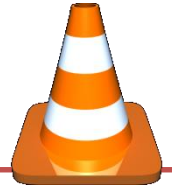
Il faut avoir au moins 14 ans et être titulaire du Brevet de sécurité routière (BSR). Le BSR est une formation obligatoire pour tous les conducteurs de cyclo nés à partir du 1er janvier 1988, quel que soit leur âge. Ce brevet est constitué d'une partie théorique et d'une formation pratique.

- La partie théorique est validée par l'Attestation scolaire de sécurité routière de premier niveau (ASSR 1) passée en cinquième ou de l'Attestation scolaire de sécurité routière de second niveau (ASSR 2) passée en troisième ou de l'Attestation de sécurité routière (ASR).
- La formation pratique est constituée d'un stage obligatoire de 5 heures en circulation. Le véhicule est fourni par l'organisme de formation agréé par le préfet (école de conduite, association, etc.).

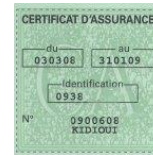




Les cyclomotoristes



Un casque, ça se change. Remplace-le tous les 5 ou 7 ans et évidemment après un choc important.



L'assurance est obligatoire pour les dommages causés aux autres. Vérifie que tes dommages corporels sont bien pris en compte.



47,4 % des personnes tuées à cyclomoteur sont âgées de 15 à 20 ans.





Les passagers



Les passagers doivent aussi respecter certaines règles.

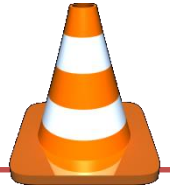
Par exemple, les passagers doivent, comme le conducteur, absolument porter leur ceinture de sécurité. Les enfants de moins de 10 ans doivent se trouver à l'arrière du véhicule.

Sur un cyclomoteur, il n'est plus fait mention d'âge du passager dans le code de la route, vous avez le droit de transporter un passager à la condition d'avoir une selle 2 places, une poignée de maintien et des repose-pieds pour le passager.





Les passagers



- **Quand je suis passager ...**

Je sais comment je dois être retenu(e).

Je sais utiliser ma ceinture de sécurité.

Je connais et je respecte le code du passager de véhicule particulier.

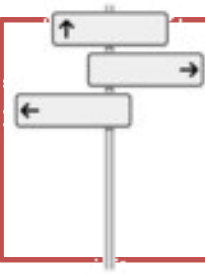
Je connais et je respecte le code du passager de véhicule à 2 roues.

Je respecte une consigne de l'adulte dans un transport scolaire.

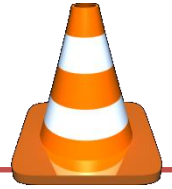
Je connais et respecte le code du passager du transport en commun.

J'adopte l'attitude qui convient dans une zone d'attente.





Quelques liens



Voici quelques liens pour vous aider à préparer votre ASSR

<http://www.preventionroutiere.asso.fr/Enfants/10-13-ans>

<http://www.preventionroutiere.asso.fr/Enfants/10-13-ans>

<http://www.preventionroutiere.asso.fr/14-24-ans>

<http://la-kolok.com/episode2/>

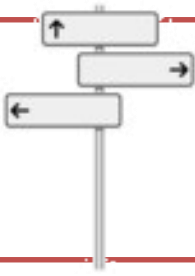
<https://www.maif.fr/association-prevention-maif/jeux-interactifs/signification-panneaux.html>

<http://www.preventionroutiere.asso.fr/Espace-multimedia/Modules-interactifs/Moduloroute-le-labo-interactif>

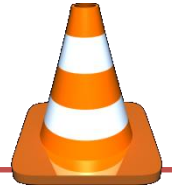
<http://www.permiscycliste.fr/>

<http://www.preventionroutiere.asso.fr/Espace-multimedia/Modules-interactifs/Cyclo-experience>





Quelques liens



Des tests gratuits

- <http://eduroute.ac-rouen.fr/prepassr/questions.php>
- <http://www.code-route-facile.com/>
- <http://www.maxipermis.com/tests-code-route.html/>
- <http://www.preventionroutiere.asso.fr/Espace-multimedia/Des-quiz-pour-se-tester/Cyclo-experience#Ancre> (CYCLO)

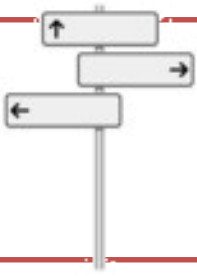
Ce que je risque si je suis en infraction

- <http://www.321auto.com/Juridique/Infractions/Infractions.asp>

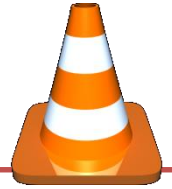
Le site de la Prévention routière: pour se documenter, s'entraîner et s'amuser en apprenant.

- <http://www.preventionroutiere.asso.fr/Nos-publications/Brochures-et-depliants>
- <http://www.preventionroutiere.asso.fr/Espace-multimedia/Des-quiz-pour-se-tester/Moduloroute-le-labo-interactif>
- <http://www.preventionroutiere.asso.fr/Enseignants/Au-college>





Quelques liens



- Pour vous aider à vous préparer, vous pouvez vous rendre sur le site suivant :



<http://preparer-assr.education-securite-routiere.fr>

<http://www.code3000.net/assr-cyclo-bsr.php>



ASSR 1&2 : Une application à télécharger pour vous entrainer (Android et Apple).

